

Compte rendu

**RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE VIGILANCE
DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Date	24 février 2022	Heure	11h30
Endroit	Rencontre virtuelle		
Rédigé par	Audrey Lanier	Signature	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Présentation des nouveaux membres 4. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 27 janvier 2022 5. Présentation et période de questions : Présentation du mandat du CVGMR – Postes à combler 6. Période de questions : Mise en place d'une station de mesure supplémentaire 7. Élection du ou de la président-e du comité 8. Période de questions : Discussion autour du plan de travail 9. Présentation et période de questions : Présentation du PMGMR 10. Questions diverses et variées : Campagne d'échantillonnage, suivi des prochaines séances 			

ÉTAIENT PRÉSENT-ES		
<i>Membres votant-es</i>	Marcel Paré	Conseil de quartier de Maizerets
	Micheline Boutin	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency
	Pascal Marier-Dionne	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Adeline Lémeré-Lahaye	Conseil de quartier de Lairét
	Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement, milieu environnemental
	Olivier Colombe	Craque-Bitume
	Réal Caron	Les Amies de la Terre
	Marie-Josée Asselin	Vice-présidente du comité exécutif - Conseillère municipale du District Loretteville-Les Châtelés
	Claude Villeneuve	Élu District de Maizeret-Lairét
<i>Membres non-votant-es</i>	Cécile Cognet	Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec
	Nadine Allain-Boulé	Direction régionale de santé publique
	Richard Laramée	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec
	Mathieu Fournier	Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec
	Marie-Christine Alarie	Conseillère en gestion des matières résiduelles - CMQ
	Stephen Bugay (invité)	Directeur d'arrondissement, Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, Responsable de la prévention et de la qualité du milieu
	Audrey Lanier	Coordonnatrice du CVGMR
	Jackie Smith	Élue District Limoilou

Objet COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC	Date 24 février 2022
Début de la réunion : 11h30	Suivis
<p>1. Mot de bienvenue Audrey Lanier la coordinatrice anime la rencontre en attendant l'élection de la ou du président-e.</p>	
<p>2. Adoption de l'ordre du jour Des modifications à l'ordre du jour ont été demandées. Présentation de l'ordre du jour Adoption de l'ordre du jour ➤ <i>Proposée par Réal Caron, appuyé par Pascal Marier-Dionne</i></p>	
<p>3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 27 janvier 2022 Adoption du compte-rendu de la rencontre du 27 janvier 2022 <i>Proposée par Micheline Boutin, appuyée par Adeline Lémeré-Lahaye</i></p> <p>Monsieur Caron propose d'ajouter un point systématique sur les suivis du compte-rendu, à faire après chaque adoption du compte-rendu.</p>	<p>Mettre le CR sur le site internet</p> <p>Ajouter un point statutaire de suivi après chaque CR</p>
<p>4. Présentation du mandat du CVGMR – Postes à combler <i>Stephan Bugay - Directeur d'arrondissement, Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, Responsable de la prévention et de la qualité du milieu</i></p> <p>MANDAT INITIAL – (CE-2005-0124) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des recommandations sur la mise en œuvre de mesures d'amélioration des performances des équipements et d'atténuation de leurs impacts - Vérifier si l'exploitation s'effectue en conformité avec les normes applicables et dans le respect des exigences environnementales - Recueillir et transmettre à la population les renseignements pertinents sur la gestion des équipements <p>MANDAT BONIFIÉ – (CA-2017-0305) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la vigie des émissions atmosphériques et le bon fonctionnement de l'incinérateur et le suivi des plans de mise en œuvre de l'agglomération de Québec du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles - Faire des recommandations à l'exploitant concernant l'élaboration et la réalisation de mesures propres à améliorer le fonctionnement de l'équipement d'incinération, soit atténuer ou supprimer les impacts de l'incinérateur sur le voisinage - Donner à des représentants du voisinage et à des organismes les moyens concrets de s'informer sur les opérations de l'équipement d'incinération et sur les projets en développement, d'évaluer les conséquences, d'en assurer le suivi et de transmettre à la population les renseignements pertinents sur la gestion des équipements - Vérifier si l'exploitation s'effectue en conformité avec les normes applicables et dans le respect des exigences environnementales - Faire des recommandations à la Ville concernant l'élaboration et la mise en œuvre du plan de mise en œuvre de l'agglomération de Québec du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec 	<p>Envoyer la présentation aux membres</p>

<i>Objet</i> COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC	<i>Date</i> 24 février 2022
<i>Début de la réunion : 11h30</i>	Suivis
<p>COMPOSITION– (CA-2017-0305) :</p> <p><u>Avec droit de vote</u></p> <p>Représentants des citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 citoyen du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, • 1 citoyen du conseil de quartier de Maizerets • 1 citoyen du conseil de quartier de Lairé • 2 citoyens nommés par d’autres conseils de quartier de la Ville de Québec priorisant les quartiers externes l’arrondissement de La Cité-Limoilou <p>Représentants des groupes environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 représentant du CRE – Capitale nationale • 1 représentant de Les AmiEs de la Terre de Québec • 1 représentant issu d’autres groupes en environnement • 1 représentant du milieu socio- économique <p>Représentants du milieu municipal</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 élus de l’Arrondissement de la Cité -Limoilou • 1 élu de la Ville de Québec • 1 élu d’une autre municipalité que Québec siégeant la CMQ <p>Postes vacants</p> <p>Représentants des citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 citoyen nommé par 1 autre conseil de quartier de la Ville de Québec priorisant les quartiers externes l’arrondissement de La Cité-Limoilou • 1 représentant du milieu socio- économique <p>Représentants du milieu municipal</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 élu d’une autre municipalité que Québec siégeant la CMQ <p><u>Sans droit de vote</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 représentant de la Communauté métropolitaine de Québec <p>Représentants de la Ville de Québec</p> <p>(La Ville de Québec devra déléguer des représentants ; ces personnes pourront s’adjoindre des personnes-ressources)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 représentant de la direction de la santé publique • 1 représentant du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la lutte aux changements climatiques <p>Les représentants peuvent être substitués</p> <p>POINTS DE FONCTIONNEMENT– (CA- 2017-0305)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres se rencontreront, au besoin, en moyenne dix fois par année - Les organisations des représentants à droit de vote devraient nommer un substitut ayant droit de vote leur représentant dans une résolution. Le suivi des résolutions est de la responsabilité des organisations. - Le CVGMR désigne un président et un secrétaire pour faciliter les échanges avec l’exploitant, les communications avec les membres et éventuellement les médias 	

Objet COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC	Date 24 février 2022
Début de la réunion : 11h30	Suivis
<p>Qt : Monsieur Paré fait un commentaire sur le point de fonctionnement, concernant les suivis des résolutions, Monsieur Paré trouve cela lourd pour les organismes de faire des suivis qui peuvent être échelonnés sur des mois.</p> <p>R : Monsieur Turgeon se demande s’il n’y a pas eu une erreur lors de la rédaction. Une confusion entre la discussion sur le fait que chaque organisation du comité est libre de faire ses représentations versus, lorsqu’il y a une position commune ou des résolutions, le comité attend à ce que la présidence du comité fasse des suivis ainsi que le secrétariat l’appui.</p>	
<p>5. Période de questions variées :</p> <p>- Mise en place d’une station de mesure supplémentaire</p> <p>Qt : Monsieur Caron félicite la Ville pour ses positions concernant le sujet du Nickel (règlement de loi), et propose que le CVGMR soit associé (pas seulement informé) à Ville dans les travaux qu’elle fera avec le MELCC.</p> <p>R : Madame Asselin explique que des étapes préliminaires sont en cours à ce sujet. Et prend note la demande de Monsieur Caron. Madame Asselin ajoute que cette question touche la GMR mais pas seulement, cela touche aussi les activités portuaires, la qualité de l’air plus largement.</p> <p>Qt : Monsieur Caron demande où en est le rapport Mon environnement, Ma santé.</p> <p>R : Madame Allain-Boulé répond que cela a pris du retard à cause de la covid, puisque la démarche était participative, donc cela a été mis sur glace. Les deux rapports sont en cours, le comité scientifique est en train de le réviser. Madame Allain-Boulé ne peut malheureusement pas donner de date. Mais le projet n’est pas oublié et reste très important pour le DSP.</p> <p>Qt : Monsieur Paré se pose des questions concernant le nombre de stations ? Est-ce qu’une station supplémentaire sera suffisante ?</p> <p>Monsieur Paré dépose des questions au CVGMR concernant le nombre de nouvelles stations.</p> <p>R : Madame Allain-Boulé explique que l’identification d’une source par une station d’échantillonnage est assez difficile. Cela prend en compte les petits et gros contributeurs et cela est très compliqué d’identifier la source. Cela ne pourra pas être suffisant avec une station.</p> <p>R : Monsieur Paré explique que les échantillons peuvent être analysés en laboratoire pour reconnaître les composantes chimiques.</p> <p>R : Monsieur Marier-Dionne appuie les propos de Monsieur Paré, et pense que ce sont des discussions qui devraient être faites entre la Ville et le MELCC.</p> <p>R : Monsieur Caron est d’accord avec les propos de Madame Allain-Boulé, mais pense que c’est aussi un enjeu très important de santé publique. Le CVGMR est destiné à surveiller l’incinérateur et qu’il reste un émetteur important dans le quartier de Limoilou.</p> <p>R : Monsieur Turgeon explique que ce débat-là doit être suivi avec intérêt, mais que ce n’est pas au sein du CVGMR que les décisions vont être prises. Monsieur Turgeon est plus inquiet sur les installations de l’incinérateur qui devrait s’ajuster lorsqu’il y a des dépassements, ce que ne permettent pas les campagnes d’échantillonnage, et le nombre de stations mises en place.</p>	<p>Monsieur Paré dépose des questions sur la nouvelle station</p>

Objet COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC	Date 24 février 2022
Début de la réunion : 11h30	Suivis
<p>- Campagne d'échantillonnage :</p> <p>Qt : Monsieur Marier-Dionne demande si d'autres laboratoires sont compétents pour analyser les résultats sur le dioxine-furanes. Les examens ont été faits en septembre, les résultats ont eu lieu en février, et ce four n'avait pas été analysé. Existe-t-il d'autres mesures en continu ou des laboratoires compétents pour calculer ces analyses dans un meilleur délai ?</p> <p>R : Madame Cognet répond qu'elle a pris note de la question. Elle explique que la Ville n'a pas le contrôle sur les délais des laboratoires chimiques accrédités. La Ville a le contrôle sur engager une firme experte pour faire les analyses et produire les résultats ou les rapports, ce qui est fait par Consulaire. Consulaire travaillent avec les laboratoires d'analyses.</p> <p>Qt : Monsieur Marier-Dionne demande une précision sur les laboratoires dits « accrédités ».</p> <p>R : Madame Cognet indique que les entreprises Agat et Veritas ont les accréditations pour le Dioxine d-Furanes.</p> <p>R : Monsieur Laramée explique que la Ville observe beaucoup ce qui se fait en Europe. Les mesures en continu n'existent pas, ce qui existe ce sont les échantillonnages en continu et c'est ceux vers quoi la Ville de Québec veut s'enligner. Cela va être mis en place pour le mercure.</p> <p>Madame Cognet rappelle : les campagnes d'échantillonnage de 2022 par Consulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne de juin : dès le 6 juin • Campagne de septembre : dès le 5 septembre <p>Deux rapports du Ministère mis sous notre canal Teams :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude sur la modélisation (2015) <i>Effets sur l'air ambiant des émissions de l'incinérateur de la Ville de Québec – évaluation par modélisation de la dispersion atmosphérique (2^e édition – 2015 – JF Brière physicien M.Sc. et Gilles Boulet météorologue M.Sc.)</i> • Étude sur l'échantillonnage (2018) <i>L'incinérateur et la qualité de l'air dans l'arrondissement La Cité-Limoilou, Québec (2018 – JF Brière et P. Walsh)</i> 	
<p>6. Élection du ou de la président-e du comité</p> <p>Monsieur Marier-Dionne souhaite rappeler que les élections des représentant-es des conseils de quartier vont être au mois d'avril, de ce fait il propose de reporter cette élection lorsque les nouveaux représentant-es seront élu-es.</p> <p>Madame Asselin rappelle qu'elle a proposé sa candidature, car historiquement c'était un représentant du conseil exécutif à la présidence du CVGMR. Mais elle exprime que la présidence peut aussi être portée par n'importe quels autres membres. Elle souhaite rassurer à ce que même si elle n'est pas élue présidente les suivis auprès de la Ville seront tout aussi bien faits.</p> <p>Monsieur Paré explique que si le comité attend d'avoir des représentant-es dans tous les rôles du CVGMR, cela risque d'être long. Il préfère que ceci soit fait assez rapidement.</p> <p>Monsieur Turgeon propose de voter aujourd'hui pour Madame Asselin, et pour des raisons d'efficacité il serait préférable pour Monsieur Turgeon que ce soit quelqu'un de la Ville de Québec, pour assurer les suivis.</p> <p>Monsieur Caron, aurait préféré pour des soucis d'efficacité de passer aux votes aujourd'hui, ou au moins ne pas trop tarder.</p>	

Objet COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC	Date 24 février 2022
Début de la réunion : 11h30	Suivis
<p>Monsieur Marier-Dionne, rejoins ce que propose Monsieur Turgeon et Monsieur Caron. Il préfère reporter même s'il pense que cela ne doit pas trop tarder. Monsieur Marier-Dionne propose sa candidature en tant que président du CVGMR.</p> <p>La rencontre du mois de mars sera reportée au 24 mars plutôt qu'au 17 mars. Monsieur Marier-Dionne et Monsieur Paré proposent que les absent-es peuvent désigner des substituts pour les votes.</p> <p>Les membres concluent que le vote de la présidence s'effectuera le 24 mars en hybride, c'est-à-dire celle et ceux qui peuvent se rendre en présentiel au Centre Frederik Back pour voter, sinon pourront voter dans le chat en ligne directement à la coordinatrice du CVGMR en tout anonymat. Si des membres sont absents, les membres votant-es peuvent avoir un substitut.</p> <p>Les membres qui se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Asselin - Monsieur Marier-Dionne 	Organiser la rencontre en hybride, pour voter la présidence.
<p>7. Période de questions : Discussion autour du plan de travail</p> <p>Le plan de travail préliminaire est présenté aux membres. Trois membres se proposent de faire un sous-comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Marier-Dionne - Monsieur Turgeon - Monsieur Caron 	Envoyer un Doodle au sous-comité du plan de travail
<p>8. Présentation et période de questions : Présentation du PMGMR - Marie-Christine Alarie - Conseillère en gestion des matières résiduelles – CMQ</p> <p>malgré le retard de la séance, Madame Alarie commence sa présentation du PMGR avec l'introduction.</p> <p>Qu'est-ce qu'un PMGMR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document de planification - Identifie les enjeux métropolitains - Fixe les orientations pour les 7 prochaines années - Fixe des objectifs à atteindre en conformité avec les documents gouvernementaux - Fixe les grandes mesures à mettre en œuvre <p>PMGMR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles - Responsable = CMQuébec - Utilité : Permet de planifier et suivre la GMR sur le territoire conformément à la LQE (sauf Lévis) - Découle des obligations légales de la LQE et des compétences qui lui sont conférées conformément à la Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec afin d'assurer la planification de la GMR sur le territoire, mis à part la Ville de Lévis. <p>PMO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans de mise en œuvre - Responsable = Municipalités régionales et agglomérations (Composantes) - Utilité : Identifie la manière dont les mesures seront réalisées sur chacun des territoires. Les mesures sont détaillées en actions spécifiques tenant compte de la réalité territoriale. 	Envoyer aux membres la présentation

<p><i>Objet</i></p> <p>COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC</p>	<p><i>Date</i></p> <p>24 février 2022</p>
<p><i>Début de la réunion : 11h30</i></p>	<p>Suivis</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Ils découlent du PMGMR de la CMQuébec et les PMO permettent de réaliser une surveillance et un suivi adéquat dans l'avancement des mesures prévues au PMGMR. <p>CADRE LÉGAL DE LA RÉVISION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un PGMR doit être révisé tous les sept ans (26 janvier 2024). - Au 5e anniversaire de l'entrée en vigueur du PGMR, un projet de plan révisé doit être adopté par le conseil (26 janvier 2022). - Le PGMR doit comprendre (art. 53.9 LQE) : <ol style="list-style-type: none"> 1. Une description du territoire d'application 2. Les municipalités locales visées 3. Le recensement des organismes et entreprises 4. Un inventaire des matières résiduelles 5. Un énoncé des orientations et des objectifs à atteindre 6. Un recensement des installations de récupération, de valorisation ou d'élimination 7. Une proposition de mise en œuvre 8. Des prévisions budgétaires 9. Un système de surveillance et de suivi 	